

DEMANDE DE DISPENSE DE COURS ET D'EXAMEN

NOM : **PRENOM :** **CLASSE :**

demande à être dispensé-e de cours et d'examen de :

allemand français anglais autre(s), à préciser

Cette dispense entraîne l'exemption des cours, des examens et des notes dans la ou les branches dispensées. L'élève doit prendre en compte qu'il se prive éventuellement d'une bonne note dans son bulletin scolaire.

La demande doit être présentée au secrétariat, dûment complétée, en même temps que l'original de votre bulletin final du gymnase ou l'original de votre certification de langue.

Dans le cadre des maturités professionnelles, l'élève verra apparaître la mention « DISP » sous sa note d'école et « ACQUIS » sous sa note d'examen et sa moyenne de branche finale. (cf. article 15 de l'ordonnance sur la maturité professionnelle fédérale (OMPr) du 24 juin 2009).

En ce qui concerne les CFC, les mentions figurant sur les bulletins de notes sont les mêmes que celles que l'on trouve sur les bulletins de maturité, à l'exclusion de la note d'école de CFC où l'on trouve « DIPL » au lieu de « DISP ». (cf article 18 de l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) du 19 novembre 2003).

Pour les candidats dont la demande de dispense est octroyée en cours de formation, la suppression des notes et des moyennes obtenues au préalable ne déploie pas d'effet rétroactif sur la promotion.

Ce document signé donne à la demande un caractère définitif. Il n'est plus possible de revenir sur la décision. La dispense en cours entre en vigueur à dater du moment où l'apprenti est en possession de la confirmation de l'école.

Signature du demandeur ou de son représentant légal

Date : Signature :

Accord du maître d'apprentissage (pour les élèves sous contrat d'apprentissage)

oui non Date : Timbre et signature :

Décision de la direction EPCL

oui non Date : Timbre et signature :

Toute demande de dispense doit être renseignée, motivée et justifiée auprès des doyens, en fonction des filières concernées.

P:\Services_transversaux\Qualité\Par processus\SOU\SOU_FOR_2017_09_28_S44 Dispense cours exa LE-FR-Autre.docx		28.09.2017
AUTEUR : CRESAP	STATUT : En vigueur	Page 1 / 1